



Extraits du livre blanc de *net 2000*

“L’essentiel de la Net-Economie”

regroupant les synthèses des 60 sessions de *net 2000*

Morceaux choisis :

- Les NTIC pour accélérer le développement des pays du Nord au Sud
- Banque-Finance-Assurance
- E-santé : nouveaux acteurs et nouvelles pratiques
- Automobile : Le nouvel ordre économique imposé par le e-business
- Aerospace and e-business : strategies and actors
- Biens culturels et loisirs : Nouveaux modèles, nouveaux acteurs
- Stratégies et intranet
- Le Net, Intranet et Extranet, des outils pour la compétitivité des entreprises
- Le travail coopératif entre partenaires industriels
- Intranet ministériels
- Internet et les collectivités en France
- Nouveaux processus de production : vers un nouveau droit du travail
- Conduire le changement induit par les NTIC
- Mobilisation et culture d'entreprise
- Start-up et capital risque : l'économie du net
- Certification et sécurisation des échanges électroniques
- Perspectives pour les échanges de données inter-entreprises : EDI / XML / eb-XML
- Linux en réseau, les solutions du libres

sous le
parrainage de :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE



Réussissons notre entrée dans la Net-économie

Les Actes Complets net 2000 inter extra intra

*„Prendre le temps de la réflexion,
analyser et anticiper les grandes évo-
lutions de notre temps pour pouvoir
conduire le changement de manière à
ce qu'il puisse bénéficier à tous „*

Jacques Chirac,
Discours d'ouverture, net 2000



web: <http://www.mynet2000.net>

Les actes complets du premier Congrès Mondial de la Net-économie
27, 28 et 29 mars 2000, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris

www.mynet2000.net

Toutes les synthèses et les planches des 60 tables-rondes
24 heures de films, les 5 principaux congrès sectoriels, la conférence d'ouverture,
l'international, la remise des prix du concours, ...

les interviews numériques des principaux acteurs, Jacques Attali,

Serge Dassault, Guy de Panafieu, Michel Robin, ...

Les démonstrations des 10 lauréats du concours, Infogrames, Acta,
Bouygues Telecom, Port Autonome de Nantes Saint Nazaire, Medsyn, Air Liquide,
PSA Peugeot Citroen, Newpartner International, ICN, MTIC.

ERNST & YOUNG



Association Française des Utilisateurs d'Unix et des Systèmes Ouverts - www.afu.fr
Tour Europe - 33, place des Corolles - 92049 Paris-La Défense Cedex
TEL : 01 47 76 30 30 - Fax : 01 47 76 20 67 - team@mynet2000.net



Sommaire complet des actes de *net 2000*

Conférence d'ouverture et de clôture. Congrès sectoriels

Où va la Net-économie? Conférence d'ouverture :

Michel Demazure, Jacques Chirac, Jacques Attali, Jean-Claude Guédon, Christine Maxwell, Philippe Quéau, Michel Hervé, Pierre Faure, Joel de Rosnay, Jean-François Abramatic, Jean-Michel Yolin, Jacques Girin, Gérard Roucayrol, Jean-Pierre Temime, Francis Lorentz, Jean-Michel Billaut, Jean-Paul Jacamon

Conférence de clôture

Les NTIC pour accélérer le développement des pays du Nord au Sud :

Jacques Attali, Michel Rocard, Alain Chetaille, Aldo Cardoso, Pietro Sicourou, Bernard Herman, Arnaud Ventura, Hugo Sada, Bernard Benhamou.

Banque-Finance-Assurance :

Eric Blot-Lefevre, Jean-François Theodore, Alain Malochet, Jean-Philippe Desbiolles, Jerome Tordo, Alain Van Der schieck, Olivier Jaillon, Jean-Michel Billaut

E-santé : nouveaux acteurs et nouvelles pratiques

Denise Silber, Ian D. Sutcliffe, Eric Souerte, Christabel E. Selecky, Christophe Duveaux, Christophe Madika, François Mercereaux, Michel Villac, Gwenn Bezard

Automobile : Le nouvel ordre économique imposé par le e-business :

Oskar Scheit, Jean-Jacques Triboulet, Eric Havette, Laurent Bianconi, John Luscombe, Franck Neugebauer, Dominique Wartelle, Etienne Droit, Jean-Yves Rosi, Gerard Graufogel.

Aerospace and e-business : strategies and actors

Bruno Revellin, Jean Lastnnet, Sylvie Martre, Franco Zappala, Chris Clem, Philippe Janvier, Michael Sondipher, PAUL Whitmam, Bruno Hupchak, Pierre Faure.

Telco : La Net-économie dans le secteur des télécoms :

Richard Delmas, Guido Jouret, Denis Le Brizault, Axel Haentjens, Olivier Counathe-Duthil, Arnaud Le Hung, Pierre-José Billotte, Bruno Fontaine.

Commerce et distribution :

Pierre Alzon, Henri de Moissinac, Nick Rawls, Philippe Vinot, Bruno Cremer, Philippe Guillanton, Guillaume Guillermo, Guillaume Gobin, Philippe Collanbel, Francis Lorentz.

Biens culturels et loisirs : Nouveaux modèles, nouveaux acteurs :

Eric Legent, Jacques Langlois, Olivier Pujol, Jean-Christophe Hermann, Michel Meyer, Frédéric Sitterle, Antoine Villette, Philippe Gilbert, Yves Weisselberger, Pierre Jacquelin Romani

Ateliers thématiques

Les acteurs de la Net-économie

Start-up et capital risque : l'économie du net :

Jean-Marie Chauvet, Laurent Edel, Olivier Goy, Xavier Leroy, Emmanuel Libaudiere, Yannick Petit, Marc Puyoulet, Patrick Touze, Jacques Le Marois, Stéphane Roussier

Les métiers de la net-économie :

Bernard Ramanantsoa, Benjamin Pardo, Laurent Alexandre, Tatian Liber, Murielle Cajen, Bernard Belloc, Jean-David Blanc, François Vadrot.

Les créateurs privés du net :

Gilles Charpenel, Christophe Calonne, Antoine Drochon, Michel Lo.

Les enfants du net :

Philippe Calonne, Amélie Michaud, Jean-Marie Nazarenco, Michel Lo.

Les NTIC au service des métiers

Formation et NTIC : éducation et infotechnologie :

Louis Fabiannaux, Alain Caristan, Vincent Tournardre, Franck Edun, Claire Thomas, Sophie Delouis, Martine Hourcadette, Chiara Sottocorona, François Taniot, Sylvain Phelippeaux, Stéphane Gaultier, André Loechel.

Marketing one to one :

Dominique Beaulieu, Jean-Yves Granger.

Intranet, un nouvel outil pour la gestion des ressources humaines :

Laurent Charlier, Vincent Berthelot, Jean-Marc Morawski, David-Alexandre Gava, Richard Lac, Christophe Parmentier.

Métiers de la communication : quelle stratégie adopter sur Internet? :

Manuel Zebeida, Michel Vincent.

Processus achats et e-procurement :

Alain Alleaume, Dominique Piot, Max-Henry Pollac, Bruno Laporte, Christophe Caseau, Jean-Marcel Vannienwenhuysse, Pascal Bouquet, Jean-Jacques Triboulet, Olivier Faugere.

Métiers de la finance comptabilité, trésorerie :

Carole D'Armaillé, Olivier Brusle, Jean-Bernard Condat, Doug Mac Lane, Mr Novello, eric Blot-Lefevre.

Décideur et nomade : accédez à internet/intranet à partir de vos terminaux mobiles :

Cedric Nicolas, Cyrille RAILLET, Régis Deutsch, Thierry Boisnon, Eric Bresson, Philippe Nahman.

Intranet/Extranet et les collectivités locales

Internet et les collectivités en France :

Jean-Claude Richez, Dominique Ilger, Pierre Mongin, Philippe Batreau, Jean-Marc Binaud, Barthélémy Martinon, Yves-Marie Legrand, Bernard Leclercq, Jean-Luc Morris, Sébastien Ozanne.et

en Europe :

Louis Fabiano, Chiara Sottocorona, André Loechel.

Impacts organisationnels et sociaux des NTIC

Nouveaux processus de production : vers un nouveau droit du travail :

Joelle Berrenguer-Guillon, Serge Gauthronet, Dominique Olivier, Jean-Claude Rech, Hélène Robert, Anita Rozenholc.

Organisation virtuelle et management :

Bruno De Beauregard, Alin Bereziat, Caroline Page-Relo, Jean-Come Romain, Jean-Patrice Savereux, Marie-France Koulumdjian, Nicole Turbé-Suetens.

Conduire le changement induit par les NTIC :

Gerard Balantzian, Dominique Olivier, Henri Jousselin, Marc de Beaumont, Bruno Lemaire, Bernard Savonet, Richard Collin.

NTIC : facteur d'insertion ou source d'exclusion? :

Yves Lasfargue, Michel Briand, Pascal Desfarges, Mme Domenici, Mme Hubert, Bruno Schultz, Etienne De La Bigne.

Mobilisation et culture d'entreprise :

Michel Hervé, Stephan Honnorat, Anne-Marie Jonquière, Caroline Page-Relo, Laurent de Lavarene, Nicole Demarqué, Jean-Pascal Goninet, Hakim Remili

Gestion et partage des connaissances :

Jean-Marc Blancherie, Kim H.Veltman, Philippe Vacheyrou, Jacques Villemont, Claire Thomas, Karine Vormus, Jean-Yves Chasle, Grégoire Esnier, Alexander Hecht, Richard Collin, Laura Loechel.

L'état et les organismes publics à l'heure d'internet

La formation à l'heure de l'IP :

Jean-Jacques Duby, Marue-Thérèse Michel-Dansac, Martine Vidal, Alian Sirot.

Les Systèmes d'information territoriaux : un état des lieux :

Godefroy Beauvallet, Christophe PROU, Thierry Courtine, Didier Valer, Jean-Marc Binaud.

Téléprocédures et téléguichet, pour une nouvelle relation au citoyen :

Erick De La MArre, Christian Fournand, Jacques Sauret.

**De nouveaux systèmes d'information au service des métiers ; Mettre en réseau l'administration :
infrastructutre et technologies :**

Roger Tissier, alain Turc, Bruno Manoni, Yves Le Rolland, Yann Fraval, Jean-François Navarre.

Mettre l'information à disposition du public :

Marc Leobet, Anne Delapresle, Lydia Merigot, Dominique Roquefeuil, André Ferragne.

Intranet ministériels :

Michelle Santou, Stéphane Dupre atour, Raymond Wei, Marc Savard, Jean Menu.

E-services

Les aides au PME pour le commerce électronique :

Marc Sahraoui, Baptiste Vermes, Jean-Pierre Dhumerelle, Emmanuel Monod, Caroline Wood, Mr Delmaire.

Les solutions de paiement électronique sécurisé :

Jean-Claude Barbezange, Claude Meggle, Jean-Claude Dupuis, Jean-François Arnod.

Gestion de communautés virtuelles :

Jean-Charles Bossard, Didier Faure, Martine Gosse, Gilles Serpri, Andrée Muller.

Les solutions juridiques liées au commerce électronique :

Xavier Buffet Delams, Cyril Rojinski, Jean-Christophe Le Toquin, Olivier Leaurant, Véronique Menard.

Package intranet pour les PME/PMI :

Philippe Ausseur, Pascal Crocq, Mylène Veillet, Sébastien Ozanne.

Services financiers on line :

Susan Nolan, Michel Lacoste, Didier Huber, John Bullard, Christian Girardeau, Frantz Rowe.

Certification et sécurisation des échanges électroniques :

Pierre Chassigneux, Denis Laxenaire, Jerome Soufflot, Thomas Hutin, Christian Girardeau, Frédéric Desclos.

Stratégie et vision systémique

Stratégies et intranet :

Daniel Victoir, Olivier Benoit, Bruno Lannes, Thierry Brunschwig, Alain Parize, Laurent Brandon Drillien, Georges-Yves Kervern.

La logistique élément-clé du commerce électronique :

Hervé Hillon, Francis Porto-Gallo, Anwar Dahab, Laurent Barrot, Jos Dujardin.

Le Net, Intranet et Extranet, des outils pour la compétitivité des entreprises :

Alexandre Dniestrowski, Antonio Molino, Thierry Ivain, François Dupoteau, Leslie Griffe, Benjamin Caller, Christophe Agnus, Richard Collin.

Les nouveaux systèmes d'informations, un levier pour l'essaimage :

Anne-marie Jonquiere, Gérard De Giovanni, Bernard Lorig, Geraldine Capdeboscq, Thiery Clément, Bruno Schneider, Laurent Binard, Yves Morel, Lionel Montoliu, François Vadrot.

Le travail coopératif entre partenaires industriels :

Jean-Michel Yolin, Alain Tcheng, Pascal Gilardi, Michel Le Mero, Xavier Fougier, Jaen-Yves Rossi, Laurent Godme.

CRM :

Jean-Yves Pronier, Christain Renard, François Laxalt, Marc Van Milgom, Jean-Stéphane Arcis, Henri D'Oriola, Dominique Soufflet, Christain Renard, Jim Stukas.

Supply chain et e-business : vers l'e-chain :

Philippe-Pierre Dornier, Patrick Moynot, Jacques David, Patrick Watrin, Piet Buyck, Gilles Gotteland.

L'Internet du futur :

Charly Dupuis, Jean-Michel Cornu, Daniel Kaplan, Jean-Louis Constanza, Laurent Ponthou, Christian Vanderborgh, Serge Laffont, Clotilde De Mersan, François Guilbeau, Didier Ott, Jean-Pierre Buthion, Alain Conchon, Nicolas Demassieux, Pierre Langlois.

ERP :

Martine Gosse, Anwar Dahab, Didier Faure, Jacques Libeyre, José Vasquez, Charles Zerbib, Cyril Sourzac.

Les technologies internet pour les PME PMI

PME/PMI et organismes professionnels :

Thierry Blanchet, Frédéric Desclos, Franck Gauttron, Gilles Rouzet, Philippe Wallaert, Bertrand Warusfel, Jacques Binard.

Séminaires Techniques

Conduire un projet intranet : organisation méthodologie :

Olivier de la Martinerie.

Multimedia et internet :

Gilles Laloum, Jean Barda, Ulrich Finger, Alain Ganne, Laurent Serot.

Sécurité des échanges d'information : besoins, réglementation, technologies :

Loup Gronier, Thaima Samman, Pierre Chassigneux, Olivier Caleff, Jacques Binard, Bruno Meline, Michel Mahieu, Aurore Seebaluck.

Business intelligence, datamining, datawarehouse :

Pedro Tortolero, Stephane Parpinelli, Jean-Marc Bellot, Serge Boulet, Jean-Marc Default.

Intranet, groupware, workflow :

Serge K. Levan, Michel Olivares.

Perspectives pour les échanges de données inter-entreprises : EDI / XML / eb-XML :

Claude Chiramonti, Pamela Gennusa, Jean-Marc Dufour, Robert Lemense.

Linux en réseau, les solutions du libres :

Bernard Lang, Frédéric Couchet, Jean-Jacques Bernard, Gilles Lemoine, Philippe Allart, Gérard Vandome.

Architecture technique intra/extranet, annuaires LDAP :

Marcel Rizcallah, Philippe Mourlan, Etienne Remillon, Philippe Ebert & Christine De Benaze, Jacques Montibert, Nand Mulchandani.

Web School :
Philippe Alliot.

Java, Internet et mobilité :
Eric Mahé, Cedric Nicolas, Hubert Crespel, Jerome Chouraqui, Laurent Serrot, Thomas Landspurg.

Formulaire de Commande des Actes de net 2000

Le document de référence relié et les 2 CD : 5000 F HT (TVA 19,6%), soit 5980 F TTC
Les 2 CD : 2000 F HT (TVA 19,6%), soit 2392 F TTC - (Adhérents AFUU, gratuit, votre numéro d'adhérent : _____)

Imprimez ce formulaire et retournez le accompagné d'un bon de commande ou d'un règlement à :

AFUU - Tour Europe - 33, place des Corolles - 92049 Paris-La Défense Cedex
Tél : 01 47 76 30 30 - Fax : 01 47 76 20 67 - email : secretariat@afuu.fr

Premier acte, CD 1 :

- Les Sponsors
- Les Actes des conférences, 1500 pages indexées thématiquement, les présentations des intervenants
- Les Démonstrations des projets primés au concours

Deuxième acte, CD 2 :

- Les Interviews
- les films du Congrès Mondial de la Net-Economie.

Madame, Mademoiselle, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société/Organisme :

Adresse :

Code Postal

Ville :

email :

Téléphone

Fax :

Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison :

Bilan net 2000

Pierre FAURE
Dassault Aviation, AFUU

1. Bilan général

Le programme du **Congrès Mondial de la Net Economie** a été très riche, et a abordé la plupart des aspects, économiques, organisationnels, sociétaux, techniques ; les interventions ont été de grande qualité.

La formule du Congrès, composé de congrès sectoriels verticaux réunissant tous les acteurs (donneurs d'ordre, sous-traitants) d'un secteur d'activité donné, et d'ateliers thématiques horizontaux analysant plus à fond chaque problématique, s'est révélée pertinente et adaptée aux besoins. L'exposition a permis de réunir les grands acteurs internationaux de la Net économie.

Le **Concours** des meilleurs projets, très riche cette année encore, a confirmé la maturité d'Intranet et d'Extranet et a marqué une évolution significative vers la Net économie, même si encore peu d'applications e-business sont opérationnelles. Le grand prix a été accordé à Renault, pour une application de Business to Business.,

De très nombreux partenaires se sont associés à *net 2000*, et en ont fait une manifestation communautaire. Fondamentalement, *net 2000* est donc un mouvement, pas un moment ; il est le fruit du travail de militants réunis autour d'une cause et de valeurs communes, une forte dynamique collective s'est déclenchée pour accompagner la transformation de la société.

2. Les enseignements de Net 2000

La page du e-business est blanche et fait peur à tous. Les acteurs de *net 2000* ont écrit des pages très denses, riches de l'expérience partagée, et ont pu, ainsi dégager quelques lignes directrices :

- Emergence d'une conscience collective sociétale autour de la Net économie, au point que l'on peut parler de Net Société. Les impacts sociétaux ont été au cœur de nombreuses interventions, ce qui prouve que le phénomène n'est pas d'ordre uniquement économique ou technique.
- L'année dernière, il avait été remarqué que l'Intranet devenait le système nerveux des entreprises. Aujourd'hui, ce système d'information englobe l'ensemble des partenaires, des fournisseurs et des clients de l'entreprise. Il faut trouver tous les moyens d'optimiser cette chaîne de valeur globale.
- La Net économie est aujourd'hui résolument centrée sur le client, et non plus sur le produit. Le client est désormais au cœur de toutes les stratégies.
- Les start-up s'ouvrent de plus en plus au commerce électronique vers les entreprises. La tendance s'inverse, et le Business to Customer est presque relégué à un rang secondaire tandis que le B to B émerge de manière très significative.
- Il faut assurer un équilibre entre l'Internet marchand et l'Internet citoyen, et préserver l'immense moyen de communication et de développement qu'est Internet, en empêchant que de grands groupes internationaux ne le confisquent. Les jeunes, en particulier, appellent les pouvoirs publics à imposer des règles de régulation.

Message du Président de la République aux participants du congrès mondial de la Net économie à la Cité des Sciences et de l'industrie

Jacques CHIRAC

Président de la République française

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'adresse un message aux participants du premier congrès mondial de la Net économie qui doit à l'esprit d'initiative et à la persévérance de Monsieur Pierre Faure de rassembler aujourd'hui, à Paris, des penseurs et des acteurs venus du monde entier pour réfléchir à l'émergence de la nouvelle économie, dans ce lieu emblématique de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

De tels forums de discussion sont nécessaires aux responsables économiques et politiques. Ils leur permettent de prendre le temps de la réflexion, d'analyser et d'anticiper les grandes évolutions de notre temps pour pouvoir conduire le changement de manière à ce qu'il puisse bénéficier à tous.

Cette année, vous avez choisi d'étudier et de débattre des transformations qu'entraîne la diffusion des progrès des technologies de l'information sur l'économie mondiale, ce que l'on nomme " la nouvelle économie ".

Nous vivons en effet une période de mutation accélérée de notre structure économique. C'est une période dérangeante, comme toutes les périodes de mouvement. Une période exaltante, riche de promesses, d'emplois nouveaux, de prospérité retrouvée mais aussi une période d'incertitude pour ceux qui redoutent de ne pas bénéficier de ces spectaculaires progrès.

Ce terme de " nouvelle économie ", couramment employé, est ambigu, car les transformations économiques qui commencent à toucher la France et l'Europe ne concernent pas seulement les entreprises de technologies nouvelles.

A mes yeux, la " nouvelle économie ", c'est en réalité la capacité d'innover, de créer de nouveaux produits, d'exploiter de nouveaux marchés, de trouver de nouvelles sources de compétitivité en utilisant tous les moyens appropriés, y compris l'Internet et le commerce électronique.

Et ce mouvement concerne toutes les entreprises, dans tous les secteurs, qu'ils possèdent un fort contenu

technologique ou non, dans l'industrie comme dans les services.

L'effort d'adaptation à faire est considérable. Il faut repenser nos méthodes, nos règles, nos concepts, promouvoir de nouvelles valeurs. Il faut accepter de prendre des risques dans un environnement moins assuré qu'autrefois. Il faut fixer des objectifs ambitieux, que ce soit pour les entreprises ou pour les Etats.

Au récent Conseil Européen de Lisbonne, les quinze Etats de l'union se sont donnés comme défi de rattraper les Etats-Unis dans le domaine de l'Internet d'ici dix ans. Nous avons tous les atouts pour y parvenir. Mais cela suppose de faire des choix.

Le choix de l'innovation d'abord. Nous devons mener désormais une politique volontariste de soutien à la recherche et aux entreprises innovantes afin de construire une France et une Europe dynamiques, créatives, réactives, capables de faire la course en tête dans l'économie de demain. C'est la raison pour laquelle la France a proposé à Lisbonne que soit mis en place un fonds européen de capital-risque et que les marchés financiers des Etats de l'union accélèrent leur intégration. Par ailleurs, nous devrions parvenir dès 2001 à la création d'un brevet communautaire unique qui réduira sensiblement le coût de la protection de nos inventions. Enfin, l'accroissement de la concurrence sur les réseaux locaux de télécommunications devrait permettre, d'ici la fin de l'année, de faire sensiblement baisser les coûts d'accès à l'Internet.

Au-delà de ces actions communes à l'ensemble de l'Europe, la France doit se fixer comme objectif de devenir le pays d'accueil de nombreuses entreprises innovantes. Cela exige que les bonnes décisions soient prises. Nous devons poursuivre nos réformes de structure, diminuer les prélèvements et les contraintes administratives pour libérer les énergies et encourager l'esprit d'entreprise. La prospérité et le dynamisme de notre pays en dépendent.

Le choix de la formation des hommes, ensuite. Dans une économie fondée sur la connaissance, les enjeux de l'éducation deviennent cruciaux. Elle seule permettra

Internet et développement : les NTIC, accélérateurs du développement

Introduction

Nous recevons des personnalités prestigieuses pour débattre sur le thème “ Internet et développement ”. Ce sujet est déjà un enjeu important dans les relations entre le Nord et le Sud, comme en témoignent les expressions “ fossé numérique ” ou “ fracture informationnelle ”. Largement débattu en Europe, il ouvre de nouvelles perspectives d’actions bilatérales et multilatérales. Nous discuterons dans un premier temps des aspects politiques d’Internet dans le rapport Nord-Sud, puis nous traiterons des expériences de terrain conduites dans les pays du Sud.

Jacques ATTALI

Fondateur et Président de PlaNet Finance

Le débat autour du thème “ Internet et développement ” peut s’articuler autour d’une question : les nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) peuvent-elles être un moteur du développement, ou, au contraire, constituent-elles un facteur de creusement des inégalités ?

Cette problématique n’est pas nouvelle et réapparaît dans l’histoire de l’humanité lors de chaque évolution technologique majeure. Il semblerait que dans un premier temps, le saut technologique creuse les inégalités, aussi bien entre le Nord et le Sud qu’au sein même des pays du Nord. Mais dans un deuxième temps, lorsque l’innovation se diffuse dans les pays les moins développés, elle leur permet de rattraper leur retard. Au siècle dernier, la machine à vapeur et le moteur à explosion ont suivi ce modèle.

On peut donc penser qu’il en sera de même pour les NTIC. Cependant, il existe deux raisons qui portent à penser, qu’au contraire, elles creuseront durablement les inégalités :

- ◆ les pays du Nord, dominants en la matière, ont les moyens de se placer en situation de monopole durable ;

◆ contrairement aux technologies précédentes, qui ont été diffusées rapidement, les NTIC n’atteindront jamais la maturité, puisqu’elles sont en perpétuelle évolution. Par conséquent, le retard du Sud ne pourra jamais être comblé et les inégalités ne cesseront de se creuser.

Je pense que nous risquons d’entrer dans une phase d’extrême aggravation des inégalités, que nous devons absolument essayer de contrer. Une intervention politique forte est nécessaire pour enrayer ce phénomène. Les NTIC renforcent la mondialisation et démantèlent le rôle de l’Etat. En cela, elles participent d’un marché sans régulation. Pour que le saut technologique des NTIC permette un rattrapage des pays du Sud et l’accroissement de leurs richesses, une action politique forte et volontariste doit être menée au niveau mondial, notamment par l’établissement d’une taxe mondiale. C’est à cette seule condition que les NTIC constitueront un outil permettant de “ court-circuiter ” certaines phases de développement pour le Sud. Sans volonté politique planétaire affichée, elles ne feront que creuser les inégalités.

Un nouveau modèle de développement

Michel ROCARD

Président de la Commission Emploi et Affaires Sociales du Parlement européen

Même si je ne maîtrise pas toutes les nuances des NTIC, je sais qu’elles ont radicalement changé les nouveaux modèles de développement. Cependant, si elles ne peuvent réduire les inégalités que sous la houlette d’un gouvernement mondial, comme le suggère Jacques Attali, je crains qu’elles n’y parviennent jamais. Actuellement, le concept du “ gouvernement mondial ” fait plutôt place à la notion de “ gouvernance contractuelle ”, encadrée par une juridiction et une jurisprudence internationale. Une taxe mondiale, comme la “ taxe Tobin ”, est une bonne idée, mais elle reste

Banque, finance, assurance : quelle stratégie pour survivre à un nouveau modèle économique mondial ?

Erick BLOT-LEFEVRE, Trésorier Thomson,
Président ECE,

Jean-François THEODORE, SBF,

Alain MALOCHET, DG, Smart Trade,

Jean-Philippe DESBIOLLES, IBM Consulting
Group,

Jérôme TORDO, BDL Invest,

Alain VAN DER SCHIECK, Assurland.com,

Olivier JAILLON, Assurdiscount.com,

*Les débats sont animés par Jean-Michel BILLAUT,
Directeur Atelier Paribas.*

Le nouveau paysage de la e-finance : un monde à l'envers

Erick BLOT-LEFEVRE

Je voudrais aujourd'hui vous présenter succinctement le nouveau paysage de la finance et de la gestion des entreprises, des banques et des institutions au sens large, ainsi que vous expliquer ce qu'est vraiment le monde d'Internet et ce qu'il suppose en termes d'organisation, de sécurité et de confiance.

La e-économie

Avec Internet, nous acceptons la dématérialisation des échanges, qui nous entraînera notamment à supprimer le papier. Il ne s'agit plus seulement de l'*Electronic Data Interchange* (EDI), qui n'implique ni l'utilisation de la signature électronique, ni le cryptage. En effet, en développant des actes commerciaux numériques, nous utiliserons une nouvelle méthodologie : l'*Internet Digital Exchange*. Nous allons donc devoir nous plier, d'une part

à la dématérialisation, d'autre part, à l'interopérabilité. Les réseaux de communications devront permettre à tous de communiquer les uns avec les autres, grâce à des standards ouverts.

Par ailleurs, nos techniques de communication elles-mêmes vont changer. Du *face to face agreement* nous allons passer au *end to end agreement*. Dans ce nouveau modèle, l'intermédiation jouera un rôle croissant, les relations entre individus deviendront plus complexes et plus organisées.

De même, nous devons opérer un passage vers la sécurité et la performance. Lorsque nous utiliserons quotidiennement des réseaux internationaux, nous devons garantir le trafic de l'information, le "zéro défaut". C'est pourquoi nous ferons appel à des intermédiaires, pour garantir juridiquement le routage de l'information *end to end*. La mémorisation numérique des transactions devra ainsi être sécurisée, la trace papier n'ayant plus la même valeur contractuelle qu'auparavant. Cet ensemble de certifications est nécessaire pour garantir les transactions commerciales et financières sur le Net.

De plus, l'architecture d'Internet s'inscrit dans un mouvement concentrique. Les services en ligne ne pourront donc être garantis sans une organisation parfaite des serveurs *Web* (garanties de routage de l'information, interopérabilité, services de notariation...).

Aujourd'hui, le *Web* devient la plate-forme transactionnelle et multilatérale de toutes nos communications, qui s'organise autour de règles du jeu, de codes de conduite et de critères de confiance, sans lesquels le marché sur Internet ne sera pas possible.

Le modèle e-business

Statistiques

E-santé : nouveaux acteurs et nouvelles pratiques

Introduction

Denise SILBER

Directrice Générale de Lowe Health Tech

Gwenn BEZARD

Bienvenue à cette première conférence française dédiée à la e-santé. Elle va nous permettre de confronter les expériences des leaders américains dans ce domaine aux acteurs plus traditionnels du marché hexagonal. Denise Silber, spécialiste reconnue de l'e-santé en France et aux Etats-Unis, animera les débats auxquels des intervenants français et américains participeront.

Denise SILBER

Nous allons vous présenter l'état actuel du secteur de la e-santé aux Etats-Unis. Il y a déjà atteint un certain niveau de développement, alors qu'il commence seulement à se structurer en Europe.

Industry Standard, un hebdomadaire de référence sur le *Web*, annonçait dès son exemplaire du 29 mars 1999 que la santé serait sans doute le secteur économique le plus affecté par l'arrivée d'Internet. Je m'emploierai à vous le démontrer.

Le secteur de la e-santé

■ Les chiffres

Quelques données globales fournissent un aperçu de l'ampleur du phénomène Internet. On dénombre actuellement 196 millions d'utilisateurs d'Internet. Il existe plus d'un 1,5 milliard de pages *Web*. Deux millions de nouvelles pages sont éditées chaque jour, et près de 4 000 sites apparaissent quotidiennement. Au total, il en existe plus de 3,7 millions. On compte également huit millions de noms de domaine, enregistrés à un rythme quotidien de 13 000.

Concernant le secteur plus spécifique de la e-santé, le nombre de consommateurs de santé par Internet aux Etats-Unis est estimé à environ 70 millions de personnes. La moitié d'entre elles, principalement des femmes, recherche des informations sur la santé. D'après une étude réalisée par l'AMA fin 1999, 42 % des médecins surfent sur le *Web* ; 53 % d'entre eux sont âgés de moins de 49 ans, alors que 38 % dépassent cet âge. 28 % des patients américains se déclarent prêts à choisir un nouveau médecin avec qui ils correspondraient par courrier électronique. Yahoo.com recense 20 000 sites dédiés à la santé en anglais.

Par ailleurs, les portails généralistes consacrés à la santé subissent une double concurrence contre laquelle ils doivent lutter pour maintenir leur affluence : les portails populaires, tels que AOL, e-village ou Yahoo, qui attirent un public très large, et les sites portant sur des maladies très spécifiques, fréquentés par les patients concernés. Les portails généralistes doivent trouver un positionnement entre ces deux extrêmes.

■ Les développements technologiques

Grâce aux considérables avancées technologiques, une source infinie d'informations et d'images s'offre désormais à tous à toute heure de la journée. En 1999, 23 % des foyers américains avaient déjà accès à l'Internet à haut débit. En outre, l'Internet sans fil se propage à travers les téléphones portables, les Palm, les PC à infrarouges, les iBooks et de nombreux petits appareils.

Le gouvernement américain a récemment publié sur le Net un index électronique de tous les essais cliniques effectués, afin d'informer d'éventuels postulants. Au niveau du secteur privé, les entreprises Ford et Delta distribuent gratuitement des PC à leurs employés pour qu'ils gèrent leur assurance santé par Internet. Les modèles de télémédecine se répandent dans tous les domaines.

■ Les difficultés

Automobile : le nouvel ordre économique imposé par le E-Business

Oskar SCHEIT, consultant E-Business, ancien responsable commercial Ford et

Gérard GRAUFOGEL, Directeur Général GALIA, Président ODETTE Europe, animent cette matinée qui compte les participants suivants :

Jean-Jacques TRIBOULET, Oracle Auto XChange France

Eric HAVETTE, Manager Equant

Laurent BIANCONI, Matra Automobile et Matra Grolier Network

John LUSCUMBE, Managing Director, Wesupply U. K

Franck NEUGEBAUER, General Manager Daimler-Chrysler

Dominique WARTELLE, Siemens Automobile

Etienne DROIT, VP Worlwide Marketing & Sales, Dassault Systèmes

Jean-Yves ROSSI, Président de l'Assemblée des Chambres de Métiers.

Gérard GRAUFOGEL

Mesdames, messieurs, bonjour. Bienvenue à cette session sur Internet et l'automobile. Nous consacrerons la première partie de cette matinée au *Business to Business*. La seconde sera plus spécifiquement orientée sur le *Business to Customer*.

Oskar SCHEIT

De très nombreuses présentations sont prévues ce matin, dont le but n'est pas d'entrer dans le détail, mais de vous donner une vision globale de ce qui se passe dans l'industrie de l'automobile, depuis l'apparition du E-Commerce.

E-Business et automobile

Jean-Jacques TRIBOULET

Oracle Auto XChange France

Je m'occupe du marketing d'Oracle France, et plus spécifiquement de tout ce qui concerne le *Business to Business*, la *Supply Chain* et le *E-Procurement*.

Plusieurs types de places de marché :

- ◆ les places de marché horizontales (fournitures de bureau), accessibles à des secteurs d'activité comme le *high-tech*, l'aéronautique ou l'automobile ;
- ◆ les places de marché verticales, soit par secteur, soit par entreprise ;
- ◆ les sites fournisseurs, sur lesquels les acheteurs se connectent pour obtenir des informations sur les commandes.

Une place de marché ne concerne pas seulement la partie "achats", mais aborde également de multiples aspects : l'inscription et la gestion du profil, les informations en ligne, les catalogues au contenu riche, les différents types d'achat sur Internet (les enchères, par exemple), l'accès en *Self Service* et la *Supply Chain* (achats de production et achats hors production).

Oracle Global Exchange (OGE)

la stratégie d'Oracle se décompose en plusieurs étapes :

- ◆ l'architecture (base de données 8i) ;
- ◆ les applications (E-Business suite) ;
- ◆ l'hébergement ;
- ◆ les services, assurés par Oracle ou ses partenaires, pour s'occuper du lien avec le Back Office ;
- ◆ la création de parts de marché, nouveau créneau pour Oracle.

Aéronautique et e-business, stratégies et acteurs

Chris KLEMP, MIS, Boeing

Philippe CHENEVIER, VP Customer Services,
Airbus

Bruno REVELLIN FALCOZ, VP Dassault Aviation

Sylvie MARTRE, VP General Manager, Customer
Support and Services, Thomson-CSF Sextant

Jean LASTENNET, Chargé de Mission e-business,
Snecma

Franco ZAPPALLA, Director of Operations,
AECMA

Michael Sandifer, Development Project,
Continental DataGraphics

Paul Whitwam, Senior Vice President, Commercial
Operations, SITA

Bruno Latchague, Executive Vice President,
Dassault Systèmes

*L'atelier est animé par **Pierre FAURE**, Responsable
e-business Dassault Aviation*

Pierre FAURE

We are going to start with the port - constructors of the aerospace industry. Afterwards we will hear presentations from the vendors of solutions either in aerospace marketplaces or services. To begin I would like to present Franco Zappala.

Franco ZAPPALA, AECMA

The AECMA is the European association for the aerospace industry. Its membership includes the 15 members of the European Union as well as Turkey, which just recently joined. Its Council is made up of the Chief Executives of 13 major companies in Europe.

The objectives of AECMA are to enable and advance the competitive development of the sector not only by representing the industry to international organisations, but also by organising common approaches to sector issues like research, environment, safety and e-business. AECMA has a long-term position in establishing the operational framework for aerospace by providing standardisation and harmonisation in the industry. We represent more than 750 companies, big and small, along the entire chain.

For some time now, AECMA has been studying e-business. Yet, the consensus is that we should not overestimate the relative importance of the economy. After all, our goal is to make aeroplanes. On the other hand, others say the impact of the e-business evolution should not be underestimated.

Aerospace has always been on the leading edge of technology and innovative processes. Accordingly, many analysts position it among the sectors with the greatest potential in terms of expanding business and competitiveness by way of e-business. For many companies along the supply chain, participating in the e-market has become more of a priority than cutting costs. It is simply a question of survival.

The aerospace sector, unlike others, is very structured with very clear, global regulations. When one looks at its value chain, one sees the classical segments like marketing, design analysis, production, assembly and sales. However, both a relationship with the customer, management of the supply chain, program management and corporate services are essential and vital factors.

Preliminary analysis has shown that each element in the value chain can produce a sensible advantage by participating in e-business. Our quantitative analysis shows that in various sectors, a 10-15% reduction of costs can be achieved. If we consider that in Europe, the overall turnover has been 62 billion euro, one clearly sees that cost savings is an important, although not a key element. AECMA is already structured to support all

Biens culturels et loisirs : nouveaux modèles, nouveaux acteurs

Eric LEGENT, FranceMP3.com

Jacques LANGLOIS, 00h00.com

Olivier PUJOL, Cytale

Jean-Christophe HERMANN, FNAC Direct

Michel MEYER, Multimania

Frédéric SITTERLE, Sport24.com

Antoine VILLETTE, DarkWorks

Philippe GILBERT, Webcity

Yves WEISSELBERGER, KDS Klee

La table ronde est animée par Pierre-Jaques ROMANI, Netéconomiste, Atelier de Veille technologique, BNP Paribas.

Les biens culturels

La musique

Eric LEGENT

Le secteur du disque

Je suis le fondateur de FranceMP3.com. Cette entreprise a été créée le 1^{er} septembre 1999 en réponse au très fort déséquilibre dans l'univers musical. Je symbolise habituellement cet univers par un iceberg à plusieurs couches. La première couche est celle des artistes auto-produits. Des millions d'œuvres sont créées chaque année mais pour des raisons de distribution physique, elles ne trouvent pas preneurs auprès des labels ou des producteurs. La deuxième couche correspond aux labels indépendants. Ils produisent de la musique spécialisée. La troisième couche est la partie émergée de l'iceberg. Elle correspond à la musique qui passe à la radio et à la télévision. Elle produit 2 000 à 3 000 références par an.

La grande distribution représente 55 % du chiffre d'affaires du secteur du disque en France avec des linéaires de 3,5 mètres et en ne commercialisant que les 2 000 références précitées. Les labels ont 100 000 références et pour chaque œuvre produite par un label entre 500 et 1000 maquettes sont apportées par des artistes. Il existe donc un énorme gisement d'œuvres qui jusqu'à présent ne pouvaient être ni produites, ni distribuées.

La chaîne de la valeur musicale comprend un certain nombre d'acteurs : l'auteur, le compositeur, l'éditeur, le producteur, l'artiste et le distributeur. Elle génère un produit, le CD, vendu à 130 francs pour deux ou trois fichiers qui intéressent le consommateur. La dématérialisation du produit présente plusieurs avantages. Elle permet de :

- ◆ créer des nouveaux consommateurs qui n'ont pour le moment pas accès aux produits ;
- ◆ créer de nouveaux produits comme le CD sur mesure ;
- ◆ créer des fichiers numériques indépendants.

Ce nouveau modèle économique brise un certain nombre de fonctions de la chaîne de la valeur, notamment la partie fabrication du CD et la partie logistique de distribution. Les coûts sont donc plus faibles. Mais le volume de population est plus important. La marge créée par cette activité sera très importante.

C'est une démarche *win win*. En effet, les artistes des couches 1 et 2 ont davantage d'opportunités. Les éditeurs et les producteurs disposent d'outils pour repérer de nouveaux artistes ou pour faire des études de produits avant de lancer une œuvre. Nous disposons d'une base de données importante qui nous permet de travailler de concert avec des producteurs pour tester des œuvres. Le Net permet également aux distributeurs d'accéder à une source alternative de revenus en créant ce nouvel outil qui cannibalise le réseau physique traditionnel mais qui permet d'accéder à un marché plus important. La baisse des prix unitaires devrait se situer aux alentours de 25 %

NTIC & stratégie des entreprises

Daniel VICTOIR, Directeur des systèmes d'information Corporate, groupe Schneider

Olivier BENOIT, Managing Director, Newpartner

Bruno LANNES, Vice-Président, Bain & Company

Thierry BRUNSCHWIG, Editeur Multimédia, Prisma Presse

Alain PARIZE, Directeur Marketing Relationnel, Groupe LVMH

Laurent BRANDON DRILLIEN, Directeur de la Stratégie, France Telecom Multimedia

La table ronde est animée par Georges-Yves KERVERN, PDG de Assurland, Professeur à la Sorbonne.

Introduction

Georges-Yves KERVERN

Le premier travail qui sera exposé est pragmatique. Il analyse l'interface entre les nouvelles technologies et la vie de l'entreprise chez Schneider mais il est vraisemblablement applicable dans d'autres contextes.

Pour introduire cet exposé, je voudrais insister sur quelques points. Premièrement, je voudrais souligner que jusque très récemment, la fonction logistique était considérée comme une fonction relativement pauvre et n'était pas invitée aux réunions stratégiques de la direction. Or, pour une entreprise comme Amazon, la fonction logistique fait partie de la stratégie. Pourquoi exclure de la réflexion stratégique la logistique, les achats ou l'informatique ? Chacun a sa part. Le problème est d'organiser le dialogue stratégique.

Deuxièmement, les chantiers et thématiques stratégiques doivent nourrir les programmes pluriannuels qui doivent eux-mêmes guider les plans annuels. Il faut éviter qu'une faille stratégique s'imisce dans ce processus. En effet, si les budgets ne portent pas de trace des réflexions stratégiques, l'entreprise ira à l'échec. Or certaines de nos grandes entreprises sont totalement étrangères à ce

type de réflexion avec parfois l'alibi du pragmatisme anglo-saxon.

L'impact des NTIC sur la chaîne de la valeur

Daniel VICTOIR

Schneider Electric n'est pas une entreprise de la nouvelle économie mais elle réfléchit de manière approfondie à la façon d'aborder la révolution actuelle. Aujourd'hui, il serait utopique de vouloir bâtir un plan à trois ans concernant les nouvelles technologies. Il est même illusoire de décider d'un budget annuel en la matière. Il est donc particulièrement important de pouvoir donner à la Direction Générale un cadre de référence sur les priorités à donner aux décideurs. C'est le but de l'étude réalisée par Schneider et par d'autres entreprises comme Dassault Aviation.

Impact des NTIC sur les dimensions de l'entreprise

Il existe quatre dimensions dans l'entreprise et ces quatre dimensions sont affectées par les NTIC :

◆ la dimension géographique

Les NTIC raccourcissent les distances. La communication avec l'Asie, les Etats-Unis et l'Australie est devenue très facile. L'accès aux nouvelles technologies sans ordinateur sera possible très prochainement.

◆ la dimension temporelle

Les NTIC permettent d'aller plus vite. La désynchronisation de la communication permet de gagner du temps dans la transmission des messages. Pour la première fois chez Schneider, il a été possible de communiquer aux managers par l'intermédiaire de l'Intranet l'ensemble des résultats qui allaient être annoncés.

◆ la dimension organisationnelle

Les organisations sont remises en cause par les NTIC. La hiérarchie existe toujours mais l'information circule en dehors de la hiérarchie. La gestion de projet par un travail sur Intranet ou à l'aide d'un

Les nouveaux enjeux de la compétitivité et de l'innovation : vers les infrastructures de connaissances

Alexandre DNIESTROWSKI, Internet Solutions
Director, Schlumberger

Antonio MOLINA, PDG, Groupe Soficor,

Thierry YVEN, Directeur informatique, Soficor

François DUPOTEAU, Consultant, Egideria

Leslie GRIFFE, Consultant, Valoris

Benjamin CALLER, Directeur Marketing, Mediapps

Cette table ronde du 28 mars 2000 est animée par **Richard COLLIN**, administrateur, Trivium.

Richard COLLIN

Les exigences d'innovations permanentes, les nouveaux enjeux de la compétitivité et l'anticipation des réponses à données aux clients et aux menaces concurrentielles conduisent toutes les entreprises à découvrir, mobiliser, enrichir et à exploiter aux mieux le capital intellectuel et les sources et patrimoines d'informations, de compétences et de connaissances dont elles disposent ou auxquelles elles peuvent avoir accès. Nouvelles infrastructures fondant la compétitivité nouvelle des organisations, Intranet et Extranet, sont à la fois les instruments stratégiques de cette évolution nécessaire et les moyens d'accroître la valeur et de réduire les coûts. L'atelier de ce jour nous donne l'occasion de mieux comprendre et de partager des expériences et des réflexions stratégiques sur cet axe clé du développement et du changement des organisations.

Une des premières question qui se pose est celle du rapport à l'information et à la connaissance. Existe-t-il des principes clés pour aborder les infrastructures de

connaissance des entreprises que sont Intranet et Extranet ? Les nouvelles formes de compétitivité nous obligent à aller très vite dans la capacité à réagir et d'être capable d'innover en permanence en termes de produit, de service et de réponse au client. Il faut donc anticiper sur la réponse aux problèmes des clients. Pour cela, il faut que ces problèmes "traversent" notre patrimoine intellectuel constitué d'informations structurées ou non et du capital humain de l'entreprise. L'enjeu fondamental consiste donc à exploiter le capital intellectuel de nos organisations au travers de dispositifs nouveaux pour anticiper sur les réponses aux questions que se posent nos clients. Alors que la connaissance est la mise en contexte et en performance par un individu ou un groupe d'individus d'une série d'informations, il convient de conduire des approches qui soient centrées sur les utilisateurs. Les interventions suivantes vont montrer comment on peut être efficace en permanence pour avancer sur cette question. C'est aussi pour répondre à ces nouveaux enjeux que Trivium, la société de la connaissance, propose avec ses applications intranet SEE-K, Umap ou Kartograph des solutions adaptées et faciles à mettre en œuvre.

Intranet et Extranet d'entreprises

L'expérience de Schlumberger

Alexandre DNIESTROWSKI

Je suis responsable d'un groupe de solutions Internet pour la division Resource Management Services (RMS) de Schlumberger. Mon exposé vise à montrer comment on peut tirer parti des technologies d'Intranet et d'Extranet pour renforcer une politique de globalisation.

La division RMS de Schlumberger

Le travail coopératif entre partenaires industriels

Présentation de l'atelier

Jean-Michel YOLIN

Ministère de l'Economie

Mission " Internet et Entreprises "

Nous allons aborder le sujet le plus difficile et le plus essentiel pour favoriser l'Internet dans les entreprises. En effet, une entreprise vit grâce aux relations qu'elle noue avec ses clients ou ses fournisseurs. Pour cela, il devient de plus en plus nécessaire que l'ensemble des partenaires soit connectés. Le plus simple projet ne peut jamais être entièrement intégré à l'entreprise. Tout un travail coopératif doit se mettre systématiquement en place. Or la France est en retard dans le domaine de la mise en place des outils coopératifs qui pourront faire fonctionner efficacement une communauté. Souvent, il faut mettre en place une articulation de différents outils pour que cette communauté fonctionne. Il faut donc élaborer un projet communautaire qui répartisse les rôles et sache motiver chacun. Le Ministère de l'Economie auquel j'appartiens estime à ce sujet que notre difficulté à travailler ensemble est un danger pour les entreprises françaises. De plus, aujourd'hui, une entreprise ambitieuse ne peut souvent rien faire parce que ses partenaires ne sont pas équipés de systèmes modernes. Ce problème de coopération est donc tout à fait crucial. Ainsi, nombre de chefs d'entreprises ne sont-ils pas conscients des véritables problèmes. Un récent sondage a d'ailleurs montré que, dans ce domaine des nouvelles technologies, ceux-ci estimaient que la logistique n'était pas une question majeure, ce qui est assez incroyable. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un programme baptisé UCIP et destiné à faciliter les projets collectifs des entreprises. Toutes vos idées seront donc les bienvenues.

L'Extranet du port autonome de Nantes Saint-Nazaire

Alain TCHENG

Commandant

GIMNAUTE : le logiciel de traitement de l'information portuaire

Je vais débiter mon exposé en vous expliquant de quelles manières un port fonctionne. C'est en effet le lieu d'un trafic très complexe puisque la marchandise n'y est pas stockée, mais ne fait que transiter : on rencontre donc tous les moyens de transport qui peuvent exister. Nous devons constamment faire transiter cette marchandise au meilleur prix et dans les meilleurs délais. Cette gestion est extrêmement difficile et fait appel à un grand nombre d'intervenants. C'est la raison pour laquelle nous avons conçu un logiciel que nous avons appelé GIMNAUTE (Gestion Informatisée des Mouvements de Navires avec Utilisation de la Technologie Extranet). Le logiciel a été élaboré afin de faciliter le travail des différents intervenants.

Notre port est le quatrième port autonome français, en connexion avec 230 ports dans le monde. Nous comptons plus de 6000 mouvements de navires par an dans l'estuaire de la Loire. Le trafic ne cesse d'augmenter. Un port est un établissement industriel, avec des clients exigeants qui attendent des prestations et des tarifs intéressants. Nous apportons un service à la marchandise et non aux navires, même si l'un implique l'autre. De plus, les clients veulent désormais obtenir la traçabilité de la marchandise.

Nous nous sommes penchés sur la question de l'amélioration de l'escale des navires, qui est toujours très difficile à organiser. Aujourd'hui, les bateaux tournent en continu autour du monde et la marchandise n'a même plus le temps d'être stockée quand elle arrive dans le port. Tout se fait de plus en plus vite. Les escales

Extranet et Intranet ministériels

Michelle SANTOUL, responsable de l'Intranet Alizé, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Stéphane DUPRE LATOUR, Directeur de cabinet de la Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes (DIGITIP), Secrétariat d'Etat à l'Industrie

Raymond WEI, responsable de l'Intranet et de l'Extranet, Ministère de l'Intérieur

Marc SAVARD, Webmestre, Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'Information et de la Communication dans l'administration (MTIC)

La table ronde est animée par Jean MENU, Délégué au multimédia, Service d'Information du Gouvernement.

Jean MENU

Le service d'information du Gouvernement anime trois sites : le site du Premier Ministre, premierministre.gouv.fr, qui est en complète rénovation, le site de suivi du Programme d'Action Gouvernementale pour la Société de l'Information (PAGSI), internet.gouv.fr, et l'Extranet gouv.info destiné aux cabinets ministériels, aux préfetures et aux ambassadeurs.

L'Intranet Alizé

Michelle SANTOUL

J'appartiens à la sous-direction informatique de la Direction Centrale du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. A l'origine, j'étais responsable de la communication et de la documentation du service informatique. J'étais donc bien placée pour mettre en place l'Intranet ministériel. Cet Intranet a été baptisé Alizé.

Les étapes

Alizé a débuté il y a trois ans. En 1996, un prototype a été testé auprès des agents de la sous-direction de l'informatique. Ces agents se sont immédiatement appropriés ce service. Très vite, les 8 000 agents de l'administration centrale ont été connectés puis en 1998 Alizé est devenu ministériel. La première expérience régionale a été menée dans la région Centre. Depuis le printemps 1999, chaque région possède un dispositif d'information locale.

Actuellement, 35 000 postes sont connectés. L'objectif est que dans un an la totalité des agents du Ministère, soit 192 000 personnes, soit connectée. En un an, le nombre des connexions journalières a doublé et se situe aujourd'hui environ à 30 000.

Les objectifs

L'objectif principal est qu'Alizé soit davantage un outil de travail qu'un outil de communication. Il offre cependant des services pratiques : des annuaires, des organigrammes à jour en permanence ou des guides pratiques pour le personnel.

Les principes d'organisation

Alizé est un Intranet fédérateur. Il comprend un espace général accessible à l'ensemble des agents. Chaque direction possède son propre espace limité à ses propres agents mais doit contribuer à l'enrichissement de l'espace commun. Le second principe est que toute l'information disponible sur Internet doit également être disponible sur Intranet.

L'évolution du contenu des services offerts

Premièrement, les services doivent devenir plus interactifs. De plus en plus, on trouvera sur Alizé des listes de diffusion pour connaître les nouveautés, des forums de discussion, qui pour le moment posent des problèmes techniques lourds, et des formulaires qui permettront la validation en ligne et l'accès à des bases

Le Net et les collectivités françaises

Jean-Claude RICHEZ, Maire-adjoint de Strasbourg

Dominique LIGER, Directeur Général de
l'Association des Maires de France

Pierre MONGIN, CNFPT, Lille

Philippe BATREAU, Association des Internautes
Territoriaux

Jean-Marc BINAUD, Chargé de mission Emploi,
Mairie d'Argenteuil

Barthélémy MARTINON, Métafort, Centre de
ressources multimédia

Yves-Marie LEGRAND, Marianne Village

Bernard LECLERCQ, Communauté de communes
de Gatine Choisilles

Jean-Luc MORRIS, Responsable du secteur public
et collectivités, Matra Grolier Network

Sébastien OZANNE, Directeur Marketing, Matra
Grolier Network

La table ronde est animée par **André LOECHEL**,
Secrétaire Général de l'Association des Villes
Numériques.

André LOECHEL

Je voudrais souligner que la réunion de cet après-midi a été préparée de très longue date. Des réflexions ont eu lieu notamment au sein du club d'analyse prospective. Cet atelier aura également des suites. Des manifestations seront organisées par l'Association des Villes Numériques. Des prolongements seront proposés lors de l'université d'été de la communication à Hourtain. La problématique aujourd'hui est l'équipe municipale dans le contexte de la Net économie. Quels freins, quelles difficultés et quelles craintes apparaissent face à une économie en réseau? Quels espoirs et quels enthousiasmes suscite ce nouvel environnement? Les différents intervenants répondront à ces questions.

Introduction

Jean-Claude RICHEZ

L'impact des NTIC sur les collectivités locales : remarques générales

La question débattue aujourd'hui est éminemment d'actualité. Elle était d'ailleurs à l'ordre du jour du sommet de Lisbonne. Nous vivons à l'heure actuelle dans une société de l'information et de la connaissance. Ces deux termes sont absolument indissociables. Nous assistons également à une prolifération de publications autour de la nouvelle économie. Face à ces mutations, nous pouvons observer deux attitudes profondément enracinées dans notre société. La première attitude pourrait être qualifiée de "cyberbéate". Elle consiste à penser que les nouvelles technologies vont résoudre tous les problèmes de la société, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. La deuxième attitude, "cyberphobe", s'appuie sur des réticences très fortes face à la mise en place des NTIC. Il est difficile de trouver une voie originale entre ces deux attitudes extrêmes. Mais il est de la responsabilité des collectivités locales de tenter de le faire.

Au-delà de ces remarques liminaires, je voudrais souligner que les collectivités rencontrent d'énormes difficultés pour prendre en compte cette nouvelle donne. En effet, cette culture du Net est, sans doute en partie en raison d'un effet de génération, totalement étrangère aux élus. En outre, elle remet en cause les traditions de fonctionnement des élus et de l'administration.

Quelques questions m'apparaissent fondamentales. Si une municipalité s'ouvre aux NTIC, les citoyens pourront l'interpeller individuellement ou collectivement. Nous ne sommes pas du tout habitués à ce type de démarche. Quelles implications auront les forums de discussion par exemple sur le fonctionnement de l'administration? Ensuite, les technologies de l'information et de la communication remettent en cause la centralisation du pouvoir puisqu'elles développent des relations horizontales entre élus et services. Enfin, si la ville est ouverte aux NTIC, les services municipaux seront alors

Nouveaux processus de production : vers un nouveau droit du travail ?

Joëlle BERENGUER-GUILLON, Avocate,
Cabinet Bensoussan

Serge GAUTHRONET, Président de l'Arête,
Cabinet de consultants

Dominique OLIVIER, Secrétaire confédéral de la
CFDT, Fédération chimie énergie de la CFDT

Jean-Claude RECH, Secrétaire du comité central
d'entreprise de Colgate-Palmolive

Hélène ROBERT, Chargée de mission chez
Syndex, Cabinet de consultants et d'expertise
comptable

Les débats sont animés par **Anita ROZENHOLC**, de la Mission interministérielle de soutien technique pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration (MTIC).

L'atelier a été organisé en partenariat avec la MTIC.

Anita ROZENHOLC

Je suis chargée de mission au sein d'une mission interministérielle qui traite des nouvelles technologies. L'introduction des nouvelles technologies a de nombreuses conséquences en termes d'organisation du travail. C'est un thème qui déclenche souvent des discussions conflictuelles, comme ce fut le cas lors de la manifestation organisée l'an passé sur l'Intranet. Nous espérons que la situation a évolué depuis.

Pourtant, à l'heure actuelle, il existe peu de documentation structurée, d'analyses précises sur le sujet. C'est pourquoi nous avons rassemblé plusieurs personnes compétentes autour de cette table, afin qu'elles réfléchissent avec nous. Je souhaite que chacune d'entre elles s'exprime sur les neuf questions que nous aborderons au cours de cet atelier.

L'introduction des progiciels comme les ERP et des logiciels de gestion de la connaissance dans le processus

de production ont-ils des effets sur l'emploi (création ou perte d'emplois) ? Accroissent-ils l'obligation de résultat et le besoin de performance ?

Dominique OLIVIER

Le champ professionnel de la chimie et de l'énergie emploie un million de salariés en France. Il rassemble des activités à forte densité capitalistique (gaz, électricité, pétrole, industrie du papier...). Toutes les entreprises de ce secteur sont concernées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les progiciels de gestion intégrée (ERP).

Un ERP est un outil qui impose de travailler en processus et non plus en " tâches-fonctions " divisées. Il favorise les échanges de données en temps réel et élimine les saisies intermédiaires. C'est donc un puissant outil d'aide à la décision. Par ailleurs, la mise en place d'un ERP impose une réflexion sur le périmètre de l'entreprise.

Je suis responsable des questions d'organisation du travail dans ma fédération. C'est sous cet angle que nous avons analysé les ERP. Nous nous sommes penchés sur ces questions suite à l'interpellation des représentants syndicaux du comité central d'entreprise de Colgate-Palmolive, qui étaient face à un événement majeur. Après une réaction première d'indignation, nous avons tenté de mener un travail de fond, dont mon collègue de chez Colgate vous expliquera le détail.

Ainsi, j'ai animé pendant deux ans un groupe de travail sur le sujet. Nous avons recueilli les compétences, grâce au concours d'utilisateurs, d'experts dans le domaine de l'ergonomie, de la sociologie et de l'économie. Notre coopération avec le cabinet Syndex en est un exemple. Ce groupe de travail a tenté de déterminer les conséquences du développement des NTIC et notamment des ERP, pour en tirer des préconisations syndicales. Ainsi, *Initiatives syndicales n°7* que je fais circuler parmi vous, est un guide de pratiques syndicales, que nous avons publié et diffusé à près de 8 000 exemplaires auprès de nos représentants syndicaux. Il s'agit là d'un très

Conduire le changement induit par les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Gérard BALANTZIAN, Directeur de l'Institut du Management de l'Information

Marc de BEAUMONT, Coach et Consultant en Management de l'Information et des Systèmes de Communication, EffectiveNet-works

Henri JOUSSELLIN, Consultant Senior à Syntegra, et vice-Président de l'Association " Internet pour la France ",

Bruno LEMAIRE, Professeur à HEC, et Consultant

Dominique OLIVIER, Secrétaire Fédéral de la Fédération Chimie Energie CFDT

Les débats sont animés par Bernard SAVONET, Consultant et Chef de projet, Syllis-Séléfrance.

Bernard SAVONET

L'utilisation de l'intranet est au confluent de différentes ambitions. Les informaticiens sont heureux d'avoir découvert avec cet outil un poste de travail universel; les décideurs sont satisfaits de pouvoir porter leurs décisions et les informations de l'entreprise à la connaissance de tout le monde; les organisateurs sont contents de savoir que nous nous dirigeons vers des modes de communication sans papier; la Direction de la communication apprécie de pouvoir faire circuler facilement l'information de manière beaucoup plus efficace et fluide; et pour finir, l'intranet apparaît comme étant un passage obligé pour se diriger vers le e-commerce.

Face à ces enjeux, et au-delà des aspects purement technologiques, il convient de savoir utiliser les nouveaux outils dont nous disposons pour qu'ils soient utilisés avec efficacité et permettent à chacun d'être plus performant.

C'est ce que nous présenteront les intervenants, avant que nous ne laissions la parole à la salle pour vos

questions et remarques. Pour commencer, je vous prie d'accueillir Gérard Balantzian.

Gérard BALANTZIAN

La collaboration, outil d'introduction des nouvelles technologies

L'Institut du Management de l'Information (IMI) est une antenne de l'Université de Technologie de Compiègne. Cette université applique depuis déjà de nombreuses années une politique de décloisonnement (université sans murs).

Nous menons actuellement une expérience particulièrement riche, consistant à mettre l'intranet au service des nouveaux processus pédagogiques. Il s'agit pour nous de réussir à sortir d'une relation un peu sèche entre les professeurs et leurs élèves, et de privilégier le côté relationnel, l'échange et la coopération de tous les acteurs (enseignants, apprenants) autour de nouveaux processus pédagogique.

Concrètement, nous avons proposé à un groupe d'une trentaine d'entreprises et à ses représentants présents à l'IMI, de réinventer une démarche de *re-engineering*. L'intranet nous sert de support dans ce projet.

Cette expérience, que nous dirigeons actuellement avec Bruno Lemaire, se centre sur deux concepts clés: la coopération (qui ont donné lieu à ma dernière publication en 1997 sur le thème de « L'Avantage coopératif » (Les Editions d'Organisation) et la confiance (cf. La Dynamique de la confiance – Gilles Le Cardinal, J.F. Guyonnet et Bruno Pouzoulic – Editions Dunod).

Nous pensons à l'IMI / UTC en effet que la conduite du changement via les Nouvelles Technologies (NTIC), doit se structurer autour de ces deux principes mais il n'est pas aisé de les mettre en œuvre.

Mobilisation et culture d'entreprise

Michel HERVÉ, Président Directeur Général de
Hervé Thermique

Stephan HONNORAT, Directeur de la
Communication de Limagrain

Anne-Marie JONQUIÈRE, de la Direction des
Ressources Humaines et des Relations Sociales du
Commissariat à l'Energie Atomique (CEA)

Caroline PAGE-RELO, Development Manager de
Hewlett Packard France

Laurent de LAVARENE, du Service Marketing
d'Oracle

Nicole de MARQUÉ, Responsable du Projet
Intranet chez Siemens France

*L'atelier est animé par **Jean-Pascal GONINET**,
Directeur Commercial Industrie Systems Europe de
Cisco, et **Hakim REMILI**, Rédacteur en Chef de
Distributique.*

Hakim REMILI

Nous sommes réunis ce matin pour étudier l'impact d'Internet sur la culture de l'entreprise, son organisation, les modes de travail des salariés. Pour cela, nous nous pencherons sur les moyens à employer, en nous aidant d'un certain nombre d'expériences de mise en place d'un Intranet dans une entreprise. Je laisse la parole aux intervenants. Chacun se présentera, puis exposera l'expérience de son entreprise sur le sujet qui nous réunit ce matin. Enfin, nous laisserons la place au débat.

Je travaille moi-même au sein d'un journal spécialisé dans la distribution informatique.

Mobilisation et culture d'entreprise chez Oracle

Laurent de LAVARENE

Chez Oracle, nous vivons quotidiennement la transformation de notre entreprise en une société e-business.

Réfléchir sur le lien entre les nouvelles technologies et la culture d'entreprise, c'est se pencher sur leur impact sur les dirigeants, les employés, l'image de l'entreprise. Je vais tenter de vous présenter les changements qui en ont été la conséquence chez Oracle, ainsi que les catégories de personnel qui ont été les plus touchées.

L'Internet chez Oracle

Notre société a été créée il y a vingt ans. Elle utilise l'Internet pour la mise en œuvre de nombre de ses processus. Notre démarche s'explique moins par une volonté de communication ou d'image que par un désir de rationalisation et de diminution des coûts.

Les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de l'entreprise sont concernés par cette évolution. Cependant, nous ne voulons pas du "tout virtuel" : les contacts physiques ne sont pas appelés à disparaître.

Notre objectif stratégique est de transférer l'activité commerciale et le marketing sur Internet. Tout le reste découle de celui-ci.

La Direction et les employés face à ces évolutions

Je me livre à une première constatation : la direction doit réinventer l'entreprise.

Il existe en effet deux populations différentes au sein de l'entreprise.

Start-up et capital risque

Jean-Marie CHAUVET, Dassault développement

Laurent EDEL, Republic Alley

Olivier GOY, Partech international

Xavier LEROY, Nouveau Marché

Emmanuel LIBAUDIERE, Mar-tech Europe, Capital it

Yannick PETIT, SR consult France

Marc PUYOULET, Michael Page

Patrick TOUZE Mixad, lauréat de Capital it

Jacques LE MAROIS, Mandrake Soft

La table ronde est animée par **Stéphane ROUSSIER**,
Groupe France Finance & Technologie.

Stéphane ROUSSIER

Le débat est structuré autour des trois grandes périodes de l'histoire d'une start-up : l'amorçage, le déploiement et l'introduction sur les marchés réglementés. Nous allons donc développer les trois grandes problématiques qui caractérisent les start-ups de la Net économie : les moyens financiers, les ressources humaines et les aspects du conseil.

Je voudrais tout d'abord demander à Patrick Touzé et à Jacques Le Marois comment une start-up de technologie très prometteuse démarre aujourd'hui.

Patrick TOUZE

En 1997, nous avons commencé à regarder ce qui se faisait aux Etats-Unis. L'Internet grand public n'était pas du tout à l'ordre du jour en France. Nous avons réalisé un prototype. Nous avons constaté que cela correspondait à une véritable attente du public et des professionnels. Nous avons alors déterminé le positionnement à adopter afin de nous démarquer de la concurrence naissante.

La première étape importante est donc de bien définir ses objectifs. Il faut ensuite réaliser un prototype, trouver son positionnement et aller voir des parents, des amis et des *business angels* pour trouver un financement d'amorçage. Nous avons débuté sur nos fonds propres qui se résumaient à notre temps et notre savoir-faire. En 1999, nous avons commencé à discuter avec des investisseurs. Nous leur avons présenté notre prototype et notre positionnement. Nous avons réussi à convaincre un investisseur. L'objectif de l'amorçage est de constituer une équipe, de passer du prototype au produit industriel et de faire la preuve que le concept est bon en trouvant quelques clients.

La création de l'entreprise a eu lieu en août 1999. L'investissement a été effectué en septembre. Six mois après, nous avons rempli tous nos objectifs.

Jacques LE MAROIS

Notre projet a débuté il y a un an et demi. Nous avons déjà un produit, un marché et des utilisateurs avant de créer la société. A l'origine, il s'agissait d'un projet bénévole. Nous avons décidé de créer une entreprise afin de commercialiser le produit. Mandrake Soft commercialise et édite un *operating system* qui est une des versions de Linux. Notre produit est gratuitement en téléchargement sur Internet. Beaucoup d'utilisateurs l'ont téléchargé. Certains l'ont même revendu.

Pour le démarrage, nous avons créé une SA classique au capital de 250 000 francs. Ensuite, nous avons levé un premier financement auprès d'un capital de proximité. Les relations jouent un rôle énorme pour trouver des capitaux. Il est difficile d'attirer des capitaux risqués dans une phase de démarrage. Les montants ne sont pas assez significatifs pour eux. Moins le projet est mature, moins ils ont intérêt à y passer du temps.

Stéphane ROUSSIER

Il me semble que Partech a un modèle assez original. Est-ce qu'il est applicable à d'autres entreprises ?

Certification et sécurisation des échanges électroniques

Pierre CHASSIGNEUX, Directeur Technique de Certplus

Denis LAXENAIRE, Directeur Nouvelles Technologies au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Jérôme SOUFFLOT, Responsable Marketing pour les paiements électroniques chez NCR Europe

Thomas HUTIN, Consultant pour Baltimore Technologies

Christian GIRARDEAU, Directeur des Opérations de Cashware Kware

Frédéric DESCLOS, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)

*L'atelier est animé par **Eric BLOT-LEFEBVRE**, Trésorier de Thomson et Président d'Electronic Commerce Europe (ECE).*

Eric BLOT-LEFEBVRE

Je souhaite revenir quelque peu sur la réunion de ce matin, pour bien cadrer notre atelier. Nous avons insisté sur deux éléments.

Une règle d'or : servir l'utilisateur

Dans le monde de l'Internet, et particulièrement dans le Business to Business (B to B), il faut savoir servir les utilisateurs. En effet, chaque utilisateur - personne physique ou morale - choisira son niveau de sécurité. Il le fera avec un " tiers de confiance ". Nous reviendrons sur son rôle ultérieurement. Je souligne que la sécurité ne sera pas gratuite. Plus la sécurité sera élevée, plus le service sera onéreux.

En matière de Business to Business, le premier problème que rencontrera l'utilisateur sera celui de la

dématérialisation et son corollaire, l'identification. Chacun devra accepter de se faire identifier, afin de donner de la valeur à la signature électronique. En matière de dématérialisation, nous sommes aujourd'hui dans une situation hybride. En France, pour le moment la signature d'un contrat doit encore se faire sur support papier, mais le paiement électronique est déjà autorisé.

Peut-être reviendrons-nous cet après-midi sur la notion de *global market place*, notamment avec l'exemple de l'autoroute de l'information développée par Identrus. Par le truchement de ces autoroutes de l'information, des partenariats qu'elles mettent en place et de leurs réseaux bancaires respectifs, les banques seront à même de mettre en relation deux parties où qu'elles se situent dans le monde. Elles seront surtout capables de garantir la validité d'une signature électronique, par le biais de trois éléments :

- ◆ l'identification d'une personne par des méthodes biométriques ;
- ◆ son rattachement à une entreprise ;
- ◆ le contrôle de son habilitation au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, Identrus garantira l'interopérabilité des différents systèmes de communication. C'est un problème majeur sur l'Internet. En effet, la diversité des systèmes de cryptage auxquels ont recours les entreprises est énorme.

Le rôle du tiers de confiance

C'est lui qui assurera la performance des communications d'une entreprise sur Internet. C'est une importante responsabilité.

Pour cela, il aura un certain nombre de rôles.

- ◆ Il garantira le routage des messages et de l'information.
- ◆ Il délivrera la clef publique.

Perspectives pour les échanges d'information interentreprises : EDI/XML/ebXML...

Introduction

Claude CHIARAMONTI

Animateur de l'atelier

Cet atelier se donne pour ambition de montrer qu'il est tout à fait possible de concilier, d'une part, l'exploitation des acquis de l'EDI et, d'autre part, l'utilisation des outils extrêmement conviviaux qui ont vu le jour grâce aux nouvelles technologies comme l'Internet ou XML.

Les quelques lignes qui présentent cette conférence mettent en avant le « bazar » qui caractériserait la coexistence d'XML, de l'EDI et de l'ebXML. Je pense pour ma part qu'une telle présentation est quelque peu exagérée. Il est évident que les nouvelles normes liées à XML perturbent les dispositifs déjà existants au sein des entreprises et que des problèmes de compatibilité entre les différents systèmes en présence se posent. Cependant, une telle problématique n'est pas propre à l'EDI ou à XML.

Par ailleurs, je souhaiterais vous signaler que, sur ce type de questions, j'édite une lettre professionnelle gratuite et bimensuelle intitulée « VendrEDI ». N'hésitez pas à me faire savoir votre intérêt pour cette publication. Enfin, je vous précise que cet atelier va se décliner en trois grandes parties. Tout d'abord, vous assisterez à une présentation d'ensemble de l'initiative ebXML par Pamela Gennusa d'OASIS. Puis, nous dresserons un état des réflexions qui, en France, sont en cours sur ce dossier. Ensuite, Robert Lemense, au nom d'EDIFICAS Europe, exprimera un point de vue complémentaire en la matière et, en dernier lieu, Jean-Marie Chauvet, Directeur associé de Dassault Développement nous fera part du point de vue d'un utilisateur.

La salle aura la parole pour les questions que vous voudrez poser, d'une part après chaque exposé et d'autre part à la fin de la conférence.

Présentation d'eb-XML

Pamela GENNUSA

Responsable Europe, OASIS

About OASIS

OASIS (The Organisation for the Advancement of Structured Information Standards) is an industry consortium that was created in 1993, primarily to help organisations understand and use structured information standards. When it was first created, its name was XGML Open because of its association with the predecessor of XML. When XML was created, we rethought our mission and decided to devote ourselves not just to XGML, but to all structured information standards. OASIS is a non-profit, international organisation with members in Europe, Asia and North America. It is completely vendor-neutral. We hope to accelerate industries' adoption of these standards.

Our work primarily complements the work of two other organisations: W3C (Worldwide Web Consortium) and ISO (International Standards Organisation). We attempt to take their work and make it more accessible and usable for industry. Our membership is composed mostly of vendors, although we do have many members who are users. Membership in OASIS occurs at either the organisational or individual level. The organisational membership is comprised of both sponsors and contributors. Our sponsor members receive branding and marketing focus whereas the contributors contribute to the technical work only. Individual memberships offer organisations the opportunity to investigate OASIS by enrolling only one person.

OASIS foremost serves as an information resource. Beyond this, our principle role is to identify and resolve interoperability issues. Standards that are released by W3C and ISO are not necessarily usable and we attempt

Linux en réseau, les solutions libres

Introduction de l'atelier

Bernard LANG

INRIA, Secrétaire Général de l'AFUL

Net 2000 est largement consacré aux différents types de réseaux existants (Internet, Extranet, Intranet...) et a vocation à présenter des solutions informatiques aux divers problèmes que l'on peut rencontrer dans ce domaine. Or les logiciels libres, dont Linux n'est que l'exemple le plus connu, constituent précisément des solutions extrêmement intéressantes en la matière. Cette session s'efforcera d'ailleurs de vous le prouver. Qui plus est, il convient de rappeler que des réseaux comme l'Internet n'auraient sans doute pas pu voir le jour sans l'aide et l'appui de solutions libres. Réciproquement, le développement des réseaux a permis une démultiplication de l'utilisation des logiciels libres.

Introduction aux logiciels libres

Frédéric COUCHET

Cap Gemini, Président d'APRIL

(Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre)

Le point de départ : le programme GNU

Contrairement à certaines idées reçues, les logiciels libres ne constituent pas un phénomène nouveau. En réalité, ils trouvent leur origine dans le programme GNU qui a été lancé dès 1983 par Richard Steinman. Depuis, ce programme a largement fait ses preuves dans de nombreux domaines (aussi bien auprès des universités que dans l'industrie) et se poursuit encore aujourd'hui.

Derrière les trois lettres GNU, se cache en fait la phrase suivante : " GNU is Not Unix ". En 1983, Unix régnait en maître sur le marché et Richard Steinman, tout en partant d'un modèle Unix, a voulu créer des logiciels librement accessibles. Il a d'abord lancé seul son projet puis, dès octobre 1985, constatant qu'il devait s'appuyer sur des moyens plus importants, il a créé la Free Software Foundation qui a vocation à lever des fonds

destinés à soutenir le développement des logiciels libres. Parallèlement, avec l'aide d'un juriste de l'Université de Columbia, il a mis au point une licence qui décrit les conditions d'utilisation et de distribution des solutions libres : la GPL pour GNU General Public License.

Les principes de l'informatique libre

Tout d'abord, un logiciel libre peut être librement utilisé et copié à l'inverse des outils " propriétaires " pour lesquels les acheteurs ne disposent d'un droit d'utilisation que pour eux-mêmes. Ensuite, l'utilisateur d'un tel logiciel a la totale liberté de modifier celui-ci. En effet, le code-source du programme (c'est-à-dire le langage utilisé par le programmeur pour développer ledit logiciel) est librement accessible. Dans le cas des logiciels propriétaires, une telle possibilité est très rarement donnée. Par ailleurs, une solution libre peut être librement distribuée (qu'il s'agisse de la version que vous avez initialement reçue ou de celle que vous avez pu modifier).

Je voudrais également attirer votre attention sur un certain nombre d'abus de langage que l'on commet souvent à propos des solutions libres. En particulier, un logiciel libre n'est pas nécessairement gratuit (free-ware) ou partagé (share-ware). En fait, la notion de logiciel libre s'oppose avant tout à celle de solution propriétaire (et non à celle de logiciel commercial).

Quelques dates importantes

Dans les années 90, sont apparus les systèmes d'exploitation BSD et leurs différentes variantes. Ces systèmes sont bien évidemment des exemples de solutions libres mais leur licence présente cependant un certain nombre de particularités. Par ailleurs, c'est au début de 1991 que Linus Thorvall a commencé à développer le fameux Linux pour aboutir en 1994 à une première version stable de ce programme. Aujourd'hui, nous sommes déjà parvenus à la version 2.20 de Linux.

En 1996, le noyau Heard a ensuite vu le jour, associant Linux et les outils liés à GNU, si bien que l'on a pu alors disposer d'un système d'exploitation pour la première fois totalement libre. L'exemple du noyau Heard fait également apparaître que, derrière le système Linux, se trouve en fait toute une nébuleuse de logiciels. En outre,